

## SEANCE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Diane ROULAND,

Etaient présents : Diane ROULAND, Michael FORTIN, Sébastien RAGOT, René TERTRE, Danielle BRUSADELLI, Vincent LANOE, Mmes Yvette VALLEE et Jeanine JEANNEAU

Etaient excusés : Nicolas RICHARD, et Magalie TRILLARD (arrivée en cours de réunion)

Absente : Cécilia CERREDO

Secrétaire de séance : Yvette VALLEE

### 2017- 41 PREPARATION DE L'ELECTION D'UN SENATEUR EN MAYENNE

#### 5.3 Désignation de représentants

Madame le Maire expose à l'assemblée délibérante que l'élection pour les sénatoriales se tiendra le dimanche 24 septembre 2017. La commune doit élire un délégué titulaire et 3 délégués suppléants (collège électoral).

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, chaque conseiller Municipal à l'appel de son nom dépose un bulletin dans l'urne.

#### Election du délégué titulaire :

Madame le Maire se porte candidate et demande à l'assemblée si un ou une autre candidat(e) se porte volontaire, ce qui n'est pas le cas.

Nombre de votants : 8 + 1 pouvoir

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Mme ROULAND : 8 voix

Vincent LANOE : 1 voix

Avec 9 voix, Mme ROULAND est élue déléguée titulaire.

#### Election des délégués suppléants (en cas d'absence du titulaire):

Messieurs FORTIN, RAGOT et LANOE se portent candidats

Nombre de votants : 8 + 1 pouvoir

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0

M.FORTIN : 8 voix

M.RAGOT : 8 voix

M.LANOE : 7 voix            M.TERTRE : 1 voix

Mme VALLEE : 1 voix

Messieurs FORTIN, RAGOT et LANOE sont élus délégués suppléants.

### 2017- 42 MAYENNE INGIENERIE

#### 1.6 Autres actes relatifs à la maîtrise d'oeuvre

Madame le Maire expose à l'assemblée délibérante que le Conseil Départemental propose d'apporter une assistance technique aux communes et E.P.C.I qui souhaitent adhérer dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et des ouvrages d'art moyennant le tarif de 100 € l'année (commune de moins de 500 habitants).

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante décide de ne pas donner suite pour l'instant.

## 2017 -43 REMBOURSEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

### 7.10 Fiscalité

Madame le Maire expose à l'assemblée délibérante que Monsieur Mickael FORTIN, adjoint a acheté sur le web (Société STORE DISCOUNT à Villeneuve d'Ascq ) une moustiquaire pour la cantine de la salle socioculturelle .

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante autorise Madame le Maire à ordonner le remboursement de l'avance auprès de monsieur Mickael FORTIN, article 60632.

Arrivée de Mme TRILLARD

### AFFAIRES DIVERSES

Mme Stéphanie QUENTIN a été recrutée adjoint d'animation et débutera début septembre (16 candidatures reçues, 8 entretiens effectués dont 2 pour 2 personnes, le directeur de l'école de Le Ham a assisté aux 2 derniers entretiens). Le recrutement du secrétaire de Mairie est toujours en cours.

Concernant l' ALSH, les enfants sont bien accueillis en garderie au Ham, mais les effectifs étant faibles, ils seront transportés sur Villaines la Juhel par les animateurs. Madame le Maire informe que M. LENOIR lui a demandé de devenir élue référente des ALSH de la Communauté de Communes.